



CALENDRIER DES COLLECTES 2024

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

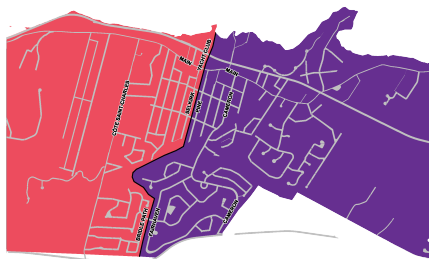
AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Recyclage

Résidus alimentaires

Déchets ménagers (secteur ouest)

Déchets ménagers (secteur est)

Résidus alimentaires et résidus verts

Encombrants

Collecte de branches

Collecte de sapins

Collecte spéciale de carton

La grande vente-débarras

SIGNEZ un bac brisé ou non-collecté:

info@ville.hudson.qc.ca
ou 450-458-5347

RAPPELS IMPORTANTS

- Sortez vos bacs avant 7 h le matin de la collecte.
- Placez votre bac dans votre entrée, à 1 mètre de la rue ou du trottoir, afin de ne pas gêner les opérations de déneigement.

Collecte du recyclage (bac bleu) — le mardi

5 matières recyclables : le métal, le verre, le plastique, le papier et le carton.

3 formes de matières recyclables sont acceptées : les imprimés, les contenants et les emballages. Liste complète des matières acceptées : <https://tricycle-mrcvs.ca/>

Collecte des résidus alimentaires (bac brun) — le mercredi

NE PAS mettre les produits en plastique compostables dans le bac brun.

Ces matériaux ne se compostent pas au même rythme que les déchets alimentaires et contaminent les matériaux compostés.

Liste complète des matières acceptées : <https://tricycle-mrcvs.ca/>

Collecte des déchets ménagers (bac vert) — les jeudis en alternance

Nous avons deux zones de collecte : l'est et l'ouest. La collecte des déchets ménagers a lieu dans chaque zone de collecte tous les jeudis en alternance.

Matières acceptées : déchets qui ne peuvent pas être récupérés, recyclés, réutilisés ou éliminés dans le cadre d'une autre collecte.

Vérifiez votre zone de collecte



Collecte de résidus verts — 18 collectes

Les résidus de jardinage et les feuilles sont collectés certains mercredis du printemps à l'automne. Consultez le calendrier des collectes pour connaître les dates.

- Déposez les feuilles et les résidus de jardinage dans votre bac brun, dans des sacs en papier ou dans des contenants réutilisables en plastique, en métal ou en carton d'un volume maximum de 1 m³.
- Le poids maximum de chaque sac ne doit pas dépasser 25 kg/55 lb.
- Les sacs doivent être fermés et protégés des intempéries jusqu'au jour de la collecte pour éviter qu'ils ne se déchirent lors du ramassage. Les sacs endommagés ne seront pas collectés.

Encombrants — 8 collectes

Les encombrants sont collectés le troisième vendredi de chaque mois, d'avril à novembre.

L'inscription est obligatoire et ce, avant 16 h le mardi précédant la collecte.

➤ Inscrivez-vous en ligne ou par courriel : info@ville.hudson.qc.ca

➤ Lors de l'inscription, veuillez fournir :

Votre adresse, votre numéro de téléphone et une description de vos encombrants.

Matières acceptées : meubles en bois, matelas, divans, chauffe-eau, laveuses, sècheuses, cuisinières, lave-vaisselle, barbecues sans réservoir de propane.

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Collecte des encombrants

Collecte de branches

La grande vente-débaras



Collecte de branches — 21 mai et 21 octobre

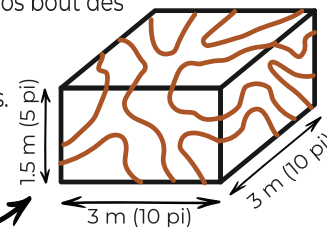
L'inscription est obligatoire et ce, avant 16 h, le lundi 13 mai pour la collecte de printemps et avant 16 h, le lundi 14 octobre pour la collecte d'automne.

Inscrivez-vous en ligne ou par courriel : info@ville.hudson.qc.ca.

- L'entrepreneur ne fait qu'un seul tour de la ville.
- Sortez vos branches au plus tôt 7 jours avant la date de début annoncée et au plus tard à 7 h le matin de la première journée de la collecte.
- Placez les branches perpendiculairement à la rue, le gros bout des branches orientées vers la rue.
- Les branches sont broyées sur place puis compostées.
- La collecte s'effectue sur une période de 3 à 4 semaines.

Matières acceptées : les branches, les tailles de haies.

Non-acceptées : bûches, souches, racines, quantité dépassant la dimension maximale de 1,5 m x 3 m x 3 m.



Collecte de sapins — 8 janvier

L'entrepreneur fait un seul tour de la ville.

Les arbres sont broyés sur place et ensuite compostés.

- Placez l'arbre dans votre entrée à 5 pieds (1,5 m) de la rue ou du trottoir,
- Avant 7 h, le lundi 8 janvier.

Matières acceptées : les arbres naturels non décorés.

Non-acceptés : les arbres ornés de décorations ou supports, les arbres synthétiques, dans un sac, ou pris dans la glace ou la neige.

Collecte spéciale de carton — 9 janvier et 2 juillet

Démontez et empilez vos boîtes de carton soit en les :

- insérant dans une seule boîte ou,
- en utilisant de la corde ou du ruban transparent,
- déposez la pile à côté de votre bac bleu.

La taille maximale des boîtes démontées ne doit pas dépasser 1 m x 1 m.

La grande vente-débaras — 8 et 9 juin

Un permis est requis (20 \$).

Les demandes de permis peuvent être faites en ligne ou en personne et doivent être reçues avant 16 h, le lundi 3 juin 2024.

Tout l'argent amassé par la vente des permis est versé à une association locale de bienfaisance. En 2023, grâce à tous ceux qui ont participé, un don de 1180,00 \$ a été remis à la Popotte Roulante de Hudson.

Signalez un bac brisé ou non-collecté : 450-458-5347 ou info@ville.hudson.qc.ca